

Le

Tréport
Magazine

N° 193

Juillet-Août
2020



«Été 85» :
Retour au Tréport

Prendre soin de soi et des autres

Madame, Monsieur, Chers Tréportais,

La COVID continue à perturber très largement nos vies. Vous l'avez vu et entendu, des foyers apparaissent en différents lieux, ce qui a amené à renforcer certaines mesures, notamment en imposant le port du masque dans les lieux fermés recevant du public. Heureusement, cela n'empêche manifestement pas les visiteurs de venir au Tréport. Nous avons pu constater une certaine affluence depuis plusieurs semaines.

Pour recevoir au mieux les touristes et pour offrir des distractions aux Tréportais qui ne partent pas, nous avons veillé à maintenir un certain nombre d'animations dans le cadre des organisations municipales et avons encouragé les associations à poursuivre leurs activités. De même, les animations ont pu reprendre au camping municipal.

Il faut reconnaître que cette organisation n'est pas chose aisée. En effet, aux mesures sanitaires s'ajoutent des mesures administratives souvent lourdes, parfois peu compréhensibles. Nous sommes en permanence dans l'attente de directives qui, sitôt publiées, font l'objet de modifications. C'est dans ces conditions que notre commission culturelle s'efforce de travailler depuis de nombreuses semaines. Je remercie ses

membres pour leur travail et vous invite à vous rendre au Forum pour y découvrir l'exposition artistique actuellement présentée, ainsi que les concerts estivaux. Une animation plus spécifiquement destinée à nos jeunes est également prévue le 9 août en soirée. Trois élus ont aussi repris au pied levé l'organisation du marché nocturne du jeudi. En peu de temps, ils sont parvenus à rassembler de nombreux exposants. Profitez de cette animation du jeudi soir pour leur rendre visite.

Pour que tout se passe en mieux, il convient que chacun joue le jeu et respecte les gestes barrières. À l'heure à laquelle ces lignes sont écrites, le port du masque n'est pas obligatoire dans la rue, mais il est recommandé dans les lieux de forte affluence. Je vous invite donc à apprécier la situation en faisant preuve de bon sens et de bienveillance vis-à-vis des autres.

Prenez bien soin de vous et de vos proches et passez un bel été.



Laurent Jacques,
Maire du Tréport

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie,) sur rendez-vous.

Florence CAILLEUX,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) le mardi de 14h à 17h et sur rendez-vous.

Rachid CHELBI
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, aides ménagères, suivi du RSA). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h :

02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Camping municipal Les Boucaniers : 02 35 86 35 47

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

Société des Eaux
de Picardie :
02 35 50 57 50

Sous-préfecture :
rue du 8 mai
76200 Dieppe
02 35 06 30 00

École élémentaire
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

La Poste :
02 35 50 53 90

CPAM :
rue Paul Bignon
76260 Eu

Énédis dépannage :
09 726 750 76

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

Collège Rachel
Salmona :
02 35 50 56 10

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

CAF :
25 avenue

GrDF dépannage :
0 810 433 076

École maternelle
Pierre Brossolette :
02 35 86 19 46

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Sapeurs-pompiers : 18

des Canadiens
0 810 25 76 80

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Finances Publiques
de Eu :
02 27 28 02 25

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

État civil

Naissances

Lucie GESQUIÈRE
Simon GESQUIÈRE
Ferdinand DUMONT
LEDOUX
Jules ANQUIER
Leila QUENNEHEN
Hailey ROIX
Gabin DELATTRE
Sören DEGOUVE
Khenzo BOUBET
Astère TERNOIS
Lyséa MORISSE SERVEAU
Agathe GOURDAIN

Jeannine HAGNÉRE
Françoise CARON
Bruno ELDERT
Gabriel LEPHAY
Monique DEVISMES
Jacques BERARD
Maryline LAVERDURE
Roger BARDIN
Philippe CHATRIAN
Colette RICHARD
Philippe LEVEUF
Patrick LEQUIEN
Georgette VERDIER
Yvette BYHET
Antoine PAZ
Nadège DEPOILLY
Arlette BLONDEL
Paulette COUAILLET
Jean-Louis LAMMELEIN
Roger CHANTRE
Renée OBRY
Alain SAINTOIN
Philippe PESQUET
Maurice GODEFROY
Denis BEURAIN
Marthe PROFT
Jeannick JOSEPH
Bernard FOULON
Dominique ADAM

Annie-Flore VEIRY
Gilles PANAI
Jean-Luc GODEMAN
Patrick BONARD
Charlotte RIGAU
Lionel LEFEBVRE

Mariage

Mathide LEVILLAIN
et Logan TERNOIS

Médiathèque

En raison de la crise sanitaire, la médiathèque reste fermée au public, mais les bibliothécaires vous proposent de réserver les ouvrages de votre

choix et de venir les retirer sur rendez-vous.

Renseignements :
02 35 86 84 88.

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).
Pour tout renseignement,

merci de contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Patrick MAGNIER
Jean-Charles MIRAMONT
Marie-Thérèse VAUTIER
Simonne ANDREONI
Armande FOIRE
Jean-Claude GALLET
Rolande COTTE

Les animations de l'été

La liste des animations estivales s'est réduite au gré des restrictions liées à la lutte contre la COVID 19. La Ville du tréport a néanmoins tenu à conserver concerts et expositions pour donner à cet été un caractère festif.

Soucieux à la fois de contribuer à la lutte contre la Covid 19, mais aussi d'assurer l'animation de la station balnéaire, le maire du Tréport et Christine Lavacry, adjointe à la culture, viennent d'annoncer le programme proposé par la commission culturelle municipale cet été. « Ces deux mois sont importants pour les Tréportais, pour nos visiteurs et aussi pour les commerçants du Tréport et ceux de tout notre territoire », explique Laurent Jacques qui a décidé de faire l'impasse sur le feu d'artifice du 13 juillet et sur le grand concert prévu le 9 août, mais qui maintient les concerts du samedi au forum et les expositions artistiques. « Les gestes barrières devront être respectés. À défaut, nous serons contraints d'annuler », explique-t-il.

Pour le moment, les guinguettes sont ajournées. Elles sont très prisées, notamment par le public senior, mais les mesures de distanciation physique y sont presque impossibles à respecter. Le feu d'artifice du 14 août est annulé et le festival de l'accordéon du 25 août est encore sous réserve.

Plusieurs spectacles ont été proposés en juillet et au début du mois d'août. N'hésitez pas à suivre l'actualité sur notre page Facebook Ville Le Tréport (il n'est pas utile de disposer d'un compte pour consulter les informations). Vous y suivrez l'actualité en temps réel.

Au programme pour la suite de l'été à 21 h au Forum :

Dimanche 9 août : Summer Teen's Break (voir ci-dessous).



Legacy

15 août : Legacy, pop-rock des années 60 à nos jours.

22 août : Lazy Buddies, rock et blues.

Du 5 au 23 août, tous les jours de 15 h à 19 h, au Forum de la Plage, exposition de peintures de Vanessa Martel «Tout en transparence».



Lazy Buddies



Le travail de Vanessa Martel

Le grand concert de l'été, qui accueille habituellement une foule conséquente, n'était pas envisageable cette année.

Il sera remplacé **le 9 août à 21 h** par le Summer Teen's Break. Un DJ vous donne rendez-vous à l'arrière du chapiteau de la plage pour trois heures de concert. L'accès sera gratuit.



François Ozon : «Coup de foudre pour Le Tréport»

Un peu plus d'un an après le tournage, François Ozon et Félix Lefebvre étaient de retour au Tréport le 11 juillet pour présenter «Été 85».



Le réalisateur et l'acteur principal du film ont présenté «Été 85» au casino Joa en avant-première.

Été 85, c'est le film des coups de foudre. Celui d'Alexis pour David, les deux héros de cette histoire relatant la rencontre d'ados durant les vacances; celui aussi de François Ozon pour la ville du Tréport. Désireux depuis longtemps d'adapter «La danse du Coucou», roman d'Aidan Chambers, se situant dans une ville côtière du Sud-Est de l'Angleterre, le réalisateur avait pensé dans un premier temps à poser sa caméra sur le littoral breton, qu'il connaît bien. Mais les paysages ne correspondaient pas à l'idée qu'il se faisait de son film. «On m'a parlé de cette partie de la Haute-Normandie que je ne connaissais pas. J'ai eu un coup de foudre pour la ville du Tréport. Elle est magnifique, très photogénique», indique celui qui, en arrivant au Tréport en mai 2019, s'apprêtait à tourner son 19^e long métrage.

Si la ville est photogénique, il faut reconnaître qu'elle l'est encore plus à travers l'objectif de François Ozon. Les falaises, le phare, la rampe du Musoir et de nombreuses petites rues y sont magnifiées sur la pellicule 35 mm que le réalisateur a préférée au numérique pour mieux retranscrire les années 80.

De ces cinq semaines passées dans notre ville, M. Ozon dit ne garder que de bons souvenirs. Les aléas météorologiques, qui ont souvent conduit à modifier le planning, ont vite été balayés par une impression générale très favorable. «Je re-

cherchais une ville ayant gardé son âme, celle d'une cité ouvrière, pas trop refaite comme d'autres l'ont été. Je l'ai trouvée ici. Et puis nous avons été très bien accueillis. Il nous semblait évident de revenir», assurait-il en saluant le public réuni pour une avant-première dans la salle de cinéma du casino Joa. Pour cette toute première séance, étaient réunis des figurants locaux, mais aussi des personnes qui, à un titre ou un autre, ont aidé au tournage en prêtant des locaux, du matériel ou en rendant des services.

Félix Lefebvre, le comédien déjà vu à la télé dans «Infidèle» et qui porte cette fois le film sur ses épaules, se souvient très bien de ce séjour tréportais : «Avec Benjamin (NDLR : Benjamin Voisin, qui joue le rôle de David) nous avons préparé le tournage avec un stage à l'école de voile. J'avais déjà quelques notions, mais David Le Carrou nous a permis d'être indépendants en mer». Mais il reconnaît que les scènes de voile n'ont pas été si agréables pendant le tournage. Dans le film, on le voit chuter à l'eau. Dans la réalité, la scène a été tournée à de multiples reprises, durant trois jours. «Cela veut dire qu'à chaque fois, on plonge dans une eau à 10 degrés, on remonte, on se sèche et... on replonge», explique le jeune acteur que l'on voit aussi grimacer lorsqu'il s'agit de courir pieds nus sur les galets. Les spectateurs locaux compatiront forcément. Le comédien est bien conscient de la chance qu'il a eue d'être retenu pour ce film : «Quand mon

Événement

agent a lu le rôle, elle m'a dit «c'est le meilleur 1^{er} rôle possible». C'est un véritable cadeau». Et sa sortie, repoussée en raison du confinement, alors qu'elle était prévue lors du festival de Cannes, ne laisse pas Félix Lefebvre insensible. «Avec ce que l'on traverse actuellement, c'est un film qui fait du bien !».

Comme à son habitude, François Ozon livre une œuvre très sensible, à l'esthétique soignée. Habitué à faire tourner des acteurs aguerris (il vient de reprendre le chemin des plateaux en compagnie de Sophie Marceau), François Ozon revendique le choix de deux acteurs encore peu vus sur le grand écran. «C'est ce qui fait la force de ce film. Les spectateurs découvrent les deux acteurs en même temps que les deux personnages. Cela permet à chacun, garçon ou fille d'ailleurs, de s'identifier plus facilement».



Laurent Jacques a eu le plaisir d'accueillir MM. Ozon et Lefebvre.



Félix Lefebvre, ravi de revenir au Tréport.

Lecteur de «La danse du Coucou» dès sa sortie dans les années 80, François Ozon, qui n'en était alors qu'à esquisser quelques courts métrages avec la caméra Super 8 familiale, avait imaginé que cet ouvrage pourrait devenir son tout premier film. Pourtant, il a mis plus de 30 ans avant de passer à l'action. «À l'époque, j'étais trop près du personnage. J'avais besoin de temps, de prendre de la distance. C'est ce qui me permet aujourd'hui d'avoir de la tendresse pour les personnages. Tourné dans les années 80, ce film aurait été plus agressif», explique-t-il tout en reconnaissant que «Été 85» est porteur d'une nostalgie, mais toute relative. «On a souvent le sentiment que c'était mieux avant, mais les années 80, c'est l'explosion du chômage, ce sont les années Reagan et Thatcher, c'est la révélation du Sida. C'était tout aussi compliqué qu'aujourd'hui».

Sans dévoiler le scénario, et puisque cela est annoncé dès les premières secondes, juste avant que ne retentisse «In between days», le titre emblématique de *The Cure*, «Été 85» est le théâtre d'un drame, mais c'est aussi un film qui fait preuve d'un optimisme à toute épreuve. Le réalisateur démontre que si les conditions dans lesquelles on naît et on grandit sont importantes, rien n'empêche de s'en émanciper. «C'est important d'échapper à ce qui nous détermine», conclut François Ozon.



120 invités ont découvert le film en avant-première.



Une promotion conséquente dans les médias.

Cinq médaillés le 14 juillet

À l'occasion de la fête nationale, cinq Tréportais ont été distingués. Quatre ont reçu une médaille Jeunesse et Sport et la cinquième s'est vue remettre la médaille du travail.

La cérémonie du 14 juillet a donné l'occasion à la Ville du Tréport de mettre à l'honneur cinq personnes. Quatre d'entre elles l'ont été au titre de Jeunesse et Sport et ont reçu la médaille de bronze en présence d'Alain Goupy, vice-président départemental des médaillés Jeunesse et Sport et Engagement associatif.

Jean-Marie Goffin a ainsi été décoré. Pratiquant le karaté depuis 1971, il est aussi enseignant depuis 1979 à l'AST Karaté et il est l'un des rares français à arborer une ceinture noire 7e dan.

Claudette Jacques est l'un des piliers de l'AST Cyclisme puisqu'elle a intégré cette association lors de sa création en 1985. Depuis 1986, elle veille avec scrupule à la tenue des finances du club.

Anne-Marie-Trépe a contribué en 1983 à la création d'une section volley à l'AST. Elle a intégré le comité directeur il y a 36 ans et est restée fidèle à son poste de secrétaire.

Christine Lavacry est devenue secrétaire de l'AST Football dès son arrivée



Les médaillés du 14 juillet.

au club en 2004. Trois ans plus tard, elle en devenait présidente et a quitté ce poste 13 ans plus tard pour mieux se consacrer à ses fonctions d'adjointe au Maire.

et vermeil qui lui étaient remises. Après des emplois saisonniers, puis un travail dans une entreprise de luminaire, elle travaille au sein d'une entreprise de sous-traitance verrière depuis 1999.

Quant à Nathalie Vasseur, ce sont les médailles du travail échelons argent

L'art s'expose au funiculaire

Jean-Claude Courchay et Angélique sont de retour en gare haute du funiculaire pour exposer les œuvres de cet artiste natif du Tréport. Toujours dans la bonne humeur, ils accueillent le public du mercredi au dimanche de 11 h à 19 h.

Chacun peut alors découvrir l'univers onirique de Jean-Claude. Avec le sens de la générosité qui le caractérise, ce dernier n'hésite pas à partager ses conseils avec les visiteurs. Régulièrement, il propose un atelier qui permet à chacun, feutres en mains, de se lancer dans la création. Angélique veille alors à encourager les plus timides à vaincre leurs appréhensions et à laisser parler le talent qui sommeille en chacun.



Trois calvaires rénovés

Trois calvaires du Tréport font l'objet de l'attention d'une entreprise spécialisée dans la rénovation de monuments en pierre et en métal.



Une équipe au chevet du calvaire des marins.

Prévue au printemps, la restauration du Calvaire des Marins a dû attendre le déconfinement pour être réalisée. Cette opération délicate a été confiée à la société Serviloc, déjà intervenue à plusieurs reprises sur des monuments tréportais. Cette fois, les ouvriers se sont chargés de décaper l'ensemble (le calvaire ainsi que les statues qui y sont attachées et les grilles d'entourage), de reconstituer les parties manquantes avec de la résine puis de remettre le tout en peinture dans un ton gris clair.

Ils ont ainsi redonné fière allure à ce monument qui fait partie du paysage



tréportais depuis son installation en 1846. Les services techniques municipaux sont ensuite intervenus pour consolider et reprendre les parties maçonnées du socle endommagées au fil du temps.

Sitôt cette réalisation achevée, le personnel de Serviloc est parti au chevet du calvaire de Mesnil-Sorel. Un sablage méticuleux a permis de mettre à jour des inscriptions jusqu'alors illisibles. Il s'avère

que cet ouvrage est le fruit du travail de Pierre Nicolas Lefebvre, maréchal serrurier et qu'il a été offert par son épouse, Marie Marguerite. Conçu en 1825, ce calvaire est le plus ancien du Tréport encore en place.

Le calvaire du cimetière ancien ainsi que la statue de la Vierge installée place Notre-Dame doivent également bénéficier des talents de ces restaurateurs. Le montant total de la facture, entièrement à la charge de la commune, s'élève à 57 000 euros.



Des inscriptions rendues visibles par la sablage ont permis de connaître l'origine du calvaire de Mesnil-Sorel.



M. Andrieu prend sa retraite

Après neuf années passées à la direction de l'école primaire et de la maternelle Brossolette, M. Andrieu fait valoir ses droits à la retraite.

Même s'il était en Haute-Normandie depuis le début de sa carrière trois décennies plus tôt, c'est avec l'accent chantant de ses montagnes ariégeoises natales que Jean-Pierre Andrieu est arrivé au Tréport il y a neuf ans. Il prenait alors la direction de l'école Ledré-Delmet-Moreau. Quelques années plus tard, la fonction de directeur de la maternelle Pierre-Brossolette était ajoutée à ses missions.

Connu pour sa sérénité, pour son sens du dialogue, M. Andrieu a très vite su se faire apprécier et respecter de ses collègues, des familles ainsi que des élèves. Il a toujours défendu farouchement l'école publique et l'intérêt des enfants.

Discret, Jean-Pierre Andrieu sait se montrer beaucoup plus expressif lorsqu'il laisse libre cours à ses talents artistiques. Il est ainsi un joueur de flûte traversière apprécié. Il ne rechigne pas non plus à pratiquer les arts culinaires,



La médaille de la Ville pour le jeune retraité.

comme ont pu le découvrir les personnes invitées lors du pot de départ qu'il avait organisé pour marquer le début de sa retraite.

À cette occasion, Laurent Jacques a tenu à lui décerner la médaille

de la Ville du Tréport, non sans l'avoir chaleureusement remercié pour le dévouement dont il a toujours fait preuve au bénéfice des petits tréportais et de leurs familles, notamment en assurant la continuité de l'enseignement lors du confinement.

La boulangerie rouvre ses portes

Durant 38 ans, ce sont M. et Mme Fécamp qui ont tenu la boulangerie rue Victor Hugo. Lorsqu'ils sont arrivés, Stéphane Levasseur avait quatre ans et il habitait tout à côté. À l'époque, le garçonnet qui poussait la porte de la boulangerie pour y acheter quelques bonbons ne se doutait pas qu'un jour il serait le propriétaire des lieux. Avec 27 années d'expérience au compteur, Stéphane a vu dans ce local fermé depuis plusieurs mois l'occasion de donner un nouvel élan à sa carrière. Avec son épouse Estelle les voilà donc aux manettes de cette boulangerie pour laquelle ils ne manquent pas de projets. Pains, viennoiseries et gâteaux sont au programme, bien sûr, mais ils savent aussi nous faire saliver à l'idée des ficelles picardes, des bouchées à la reine et des quiches qu'ils ont prévues pour cet hiver.

Le tout sera préparé maison dans le beau four à sole tout neuf qu'ils ont installé pour l'ouverture. Leur objectif est



Un nouveau four pour cuire plusieurs variétés de pains.

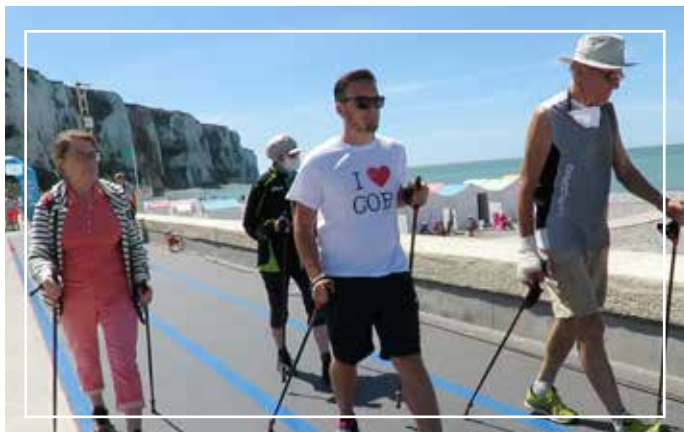
de contribuer à dynamiser ce quartier dont les commerces ferment bien plus qu'ils n'ouvrent. «C'est un peu l'aboutissement pour nous. Nous avons bien l'intention de finir toute notre carrière ici», indique le boulanger qui n'a pourtant que 42 ans, mais qui a trouvé dans ce retour

aux sources un cadre idéal.

La boulangerie-pâtisserie est ouverte tous les jours, sauf le mercredi. Et pour faciliter le stationnement, la Ville a aménagé un arrêt minute juste devant le magasin.

La tournée des plages du COB 76

Durant une journée, les bénévoles du COB 76 ont proposé à tous ceux qui le souhaitent de découvrir l'athlétisme, dans la bonne humeur, et gratuitement.



Départ de la marche nordique



L'esplanade est le lieu idéal pour s'initier à la course.

Prenez une équipe de bénévoles aguerris, une esplanade refaite à neuf, ajoutez quelques rayons de soleil, et vous voici avec une très belle animation. Le temps d'une journée, toute l'équipe entourant Jacky Wattebled était aux manettes pour proposer à tous ceux qui le souhaitent de découvrir la course, les jeux de balle, les différents types de lancer, la course d'orientation, le skate ainsi que la marche nordique. Cette journée était d'autant plus agréable que l'équipe de bénévoles avait reçu le renfort de jeunes de l'IME et du CAT, en situation de handicap, qui ont su parfaitement trouver leur place tant au sein de l'équipe qu'auprès du public.

Pour ce qui est de la marche nordique, signalons qu'un petit groupe très sympathique propose une sortie chaque vendredi à 14 h au départ du stade Henri Franchet à Eu. «*Il ne s'agit pas de sport, encore moins de compétition, mais simplement d'une activité qui permet à chacun de s'aérer le corps et la tête*», indique Jean-Paul Malandain qui poursuit «*le rythme est plutôt lent et, de toutes façons, nous ne laissons personne derrière. Tous ceux*

qui veulent découvrir la marche nordique y sont les bienvenus. Nous prêtons les bâtons et tout est gratuit pour les deux premières séances». Ces rendez-vous reprendront dès le premier vendredi de septembre. Les renseignements sur les différentes activités sont disponibles sur COB76.fr



L'esplanade s'illumine

À l'occasion du 14 juillet, l'esplanade Haute, récemment rénovée, s'est parée des couleurs nationales. Le dispositif utilisé permet de varier l'éclairage en intensité et de changer les couleurs au gré des envies.

Dominique Féron, talentueux photographe tréportais, n'a pas manqué d'immortaliser ce drapeau tricolore virtuel. Ce cliché, et bien d'autres tout aussi remarquables, sont à découvrir sur sa page Facebook Ulterior Portus.



L'Europe pour horizon

Découvrir les pratiques en Allemagne, en Italie et en Espagne, en faire profiter les élèves du lycée Tréportais et les encourager, à leur tour, à franchir les frontières, tel est le but de l'équipe éducative du lycée Le Hurlevent qui va être aidée dans cette action grâce à un financement dans le cadre du projet Erasmus+



La communauté éducative est toujours soudée dans cet établissement.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. Cette morale de Jean de La Fontaine pourrait aussi être celle des enseignants du lycée Le Hurlevent. Voici six ans que, chaque année, ils déposent un dossier dans le cadre du projet Erasmus+ en vue de développer les échanges avec d'autres pays européens. L'année 2020 a enfin vu leurs efforts couronnés de succès. *«Au début, nous étions peu nombreux à nous engager. C'est sans doute ce qui a pêché. Aujourd'hui, nous sommes toute une équipe et notre dossier a reçu la note de 94/100, ce qui nous rend fiers»*, explique Sandrine Bouffart, la professeure d'allemand à l'initiative de ce projet.

Elle a bénéficié de l'appui de ses homologues qui enseignent l'anglais,

l'italien et l'espagnol, mais aussi celui de plusieurs autres membres de la communauté éducative. Cette pugnacité permettra bientôt à six enseignants, la conseillère pédagogique et la directrice déléguée aux formations professionnelles de l'établissement de découvrir les pratiques en vigueur dans d'autres pays, de multiplier les échanges et les partenariats, tout cela au bénéfice des élèves. Ces derniers pourront ensuite plus aisément trouver des stages à l'étranger et ainsi améliorer leurs compétences et leur niveau en langues étrangères. *«Nous aurons aussi des établissements partenaires qui pourront suivre nos élèves sur place»*, indique Antonio Lage, proviseur. Pour mener à bien ces projets, et en raison de la quasi-perfection de son dossier, l'établissement s'est vu attribuer

la somme de 11 784 euros pour mener à bien ses projets au cours des deux prochaines années scolaires. La première action sera d'accueillir des Siciliens au Tréport en octobre avant que les Tréportais prennent le chemin de l'Italie au printemps prochain.

D'ailleurs, dès l'année prochaine, cette équipe soudée a bien l'intention d'aller plus loin. Pour cette première étape, il s'agissait de favoriser la mobilité des enseignants. Pour la seconde, le but sera d'encourager les élèves à franchir les frontières. Non seulement cela leur donnera une expérience profitable, mais ce sera aussi l'occasion pour eux d'engranger quelques points supplémentaires qui seront mis à leur crédit le jour de leur examen final.

Les puits publics à la fin du XVIII^e siècle

Au début de l'année 1787, quelques puits publics assurent à la population tréportaise un accès à l'eau : le puits de la Grande Rue encore appelé puits du bourg ou du marché, le puits du Foyer, le puits dans le haut de la rue Suzanne et le puits des Cordiers sous la falaise dont bénéficient soixante-dix-sept ménages du quartier en 1781 ; nous remarquerons qu'il existe aujourd'hui une fontaine publique à l'extrémité de la rue de la Falaise. Quelques particuliers profitent aussi d'un puits dans la cour de leur immeuble à l'exemple du presbytère dont la corde du puits est remplacée le 24 août 1781 par Nicolas Toussaint Plouard (1740-1825), cordier cordant.

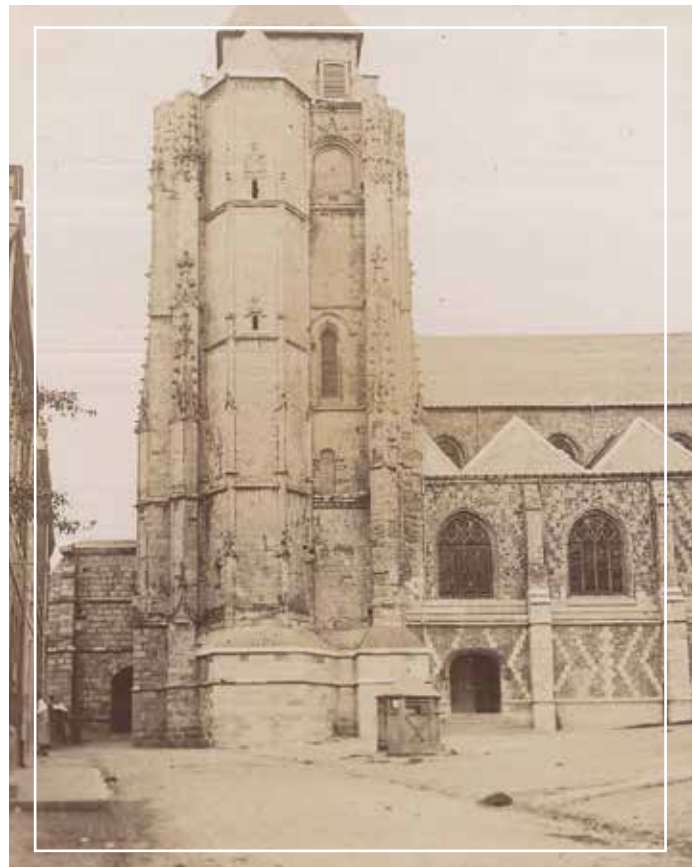
Lors de l'assemblée du maire et des échevins du Tréport du 1^{er} avril 1787, le procureur syndic Jean Baptiste Boucher (1747-1803), cousin du maire, expose que les habitants de divers quartiers se plaignent du défaut de puits et demandent qu'il en soit créé à savoir : un dans le quartier neuf des Cordiers, un dans la rue des Salines, un dans la rue de l'église contre le mur de l'abbaye et un autre entre l'escalier du Foyer et le corps de garde de l'hôtel-de-ville ; de plus les propriétaires des maisons situées dans ces différents quartiers offrent volontairement de contribuer aux frais d'aménagement de ces puits. La municipalité reconnaît à l'unanimité l'utilité et la nécessité de ces ouvrages.

Initiée par le Duc de Penthièvre (1725-1793), la construction d'écluses à chasses à partir de 1778 et de nouvelles jetées en 1781 entraîne une augmentation de la population tréportaise. En effet, une délibération de l'assemblée du maire et des échevins, en date du 11 juillet 1784, souligne qu'un grand nombre de personnes désirent s'installer au Tréport pour profiter des avantages de la pêche, que le loyer des maisons, « ce thermomètre de l'opulence d'une ville », a presque augmenté d'un tiers depuis six ans et « qu'on attend plus qu'après la concession d'un terrain pour y construire des maisons dans le quartier des Cordiers » ; la question de l'accès à l'eau se pose donc avec acuité.

Très vite, après environ quinze jours de travaux, un puits d'une profondeur de 8 mètres est établi dans la rue des Salines ; le bois de la charpente a été donné gratuitement par Monsieur Avet, ingénieur du port, et la municipalité paie le 24 juin 1787 la somme de 66 livres 9 deniers pour la moitié des frais d'établissement de ce puits. En juillet 1787 débutent, rue de l'église, les travaux de forage d'un puits entrepris par Jean Taucelles dit Joly Cœur ; ce puits, d'une profondeur d'environ 32 mètres, sera couvert en ardoise. Le 26 décembre 1787, la municipalité paie la somme de 133 livres 9 sols 6 deniers pour la moitié des frais d'établissement. Propriétaire de cinq maisons dans la rue de l'église, le maire Charles Boucher (1743-1798) paie l'autre moitié des frais ; le boulanger Jean Baptiste Malo (1753-1829), propriétaire de la maison à l'angle des rues de l'église et de la Boucherie (rue Vincheneux), n'a rien payé.

Toujours en 1787, dans le quartier neuf des Cordiers cette fois, deux tentatives de forage d'un puits par Joly Cœur se soldent par un échec à cause d'un sol trop meuble (essentiellement du galet) mais il en coûte 45 livres 5 sols. Les travaux sont repris en avril 1788 par Jean Baptiste Puel, mineur de Valenciennes, à raison de 5 livres par pied (33 cm) de profondeur ; toutefois il ne lui sera rien versé s'il ne réussissait pas. Suivant la délibération du 1^{er} avril 1787, la dépense de ce puits devait être supportée pour moitié par les treize propriétaires riverains, mais l'eau de ce puits, profond de 8,50 mètres, s'étant trouvée saumâtre et la dépense considérable, ces propriétaires ne veulent rien donner au-delà des 108 livres versées avant le début des travaux : dès lors, le 26 juin 1788, la somme de 373 livres 9 sols 6 deniers est portée au compte de la ville pour la réalisation de ce puits. Enfin, depuis que les écluses à chasses nouvellement construites ont fait baisser le niveau du fond du port, il semblerait que les puits publics restent presque à sec dans les marées de mortes-eaux ; aussi, aux mois de juin et juillet 1788, la municipalité commande à Jean Baptiste Puel, pour la somme de 118 livres 18 sols, de curer et d'approfondir les puits de la Grande Rue, de la rue du Foyer, de la rue Suzanne, de la rue de l'église et des Cordiers sous la falaise.

Jérôme Maes



La Gendarmerie Nationale vous informe

FAUX DEMARCHEURS = VRAIS VOLEURS !

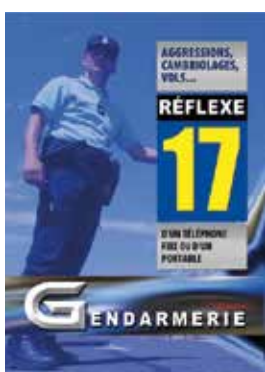
Conseils aux personnes âgées



- ✓ N'ouvrez pas votre porte à un inconnu
- ✓ Méfiez vous des faux employés EDF, GDF, de la Poste, de France Telecom, des faux gendarmes ou policiers

Demandez à voir leur carte professionnelle,
même si la personne est en tenue

- ✓ **Soyez très vigilants** envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile
- ✓ **Ne laissez pas entrer de démarcheurs chez vous**, à plusieurs, ils peuvent facilement détourner votre attention
- ✓ **Ne signez pas un papier** dont le sens ou la portée ne vous semblent pas clairs



En cas de doute, appelez !

Gendarmerie Nationale
2 rue Albert Edward Dixon
76470 LE TREPORT

02 35 86 14 66

**POLICE DE
SÉCURITÉ
DU QUOTIDIEN**
*Protéger, garantir
et servir.*

Aides aux étudiants et aux transports scolaires

La Ville du Tréport poursuit son action en faveur des élèves et étudiants et de leurs familles. Deux actions mises en place depuis plusieurs années sont ainsi reconduites.

Pour l'aide aux transports, il convient d'adresser un courrier en mairie accompagné d'un justificatif de scolarité, d'une photocopie acquittée du titre de transport, d'un RIB et de la photocopie de l'avis d'imposition sur le revenu du foyer auquel l'enfant est rattaché.

Pour l'aide aux étudiants, elle se monte à 200 euros et est accordée pour chaque année d'études post-Bac. Il convient d'adresser un courrier de demande en mairie accompagné d'un certificat de scolarité 2020-2021, d'un justificatif de l'obtention du bac, d'un RIB et de la photocopie de la taxe d'habitation ou de celle des parents. Les demandes d'aide aux étudiants et d'aide au transport scolaire doivent être formulées avant le 20 décembre et adressées à Frédérique Chérubin-Quennesson, adjointe au Maire. Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité. Vous pouvez, si vous le souhaitez, masquer les montants des revenus.

Dany Petit médaillée



Il y a quelques semaines, Dany Petit était mise à l'honneur. Depuis 20 ans, Dany assure l'accueil de l'espace socio-culturel l'Ancre. Pour tous ceux qui poussent la porte de cet établissement, elle représente le sourire, le sens de l'écoute et le professionnalisme. Elle a reçu la médaille du travail échelon de bronze pour ses années de service.

Élus communistes et républicains

Madame, Monsieur,

73 % des suffrages se sont portés sur notre liste lors des dernières élections. Nous tenons à remercier celles et ceux qui nous ont renouvelé leur confiance et rappelons à chacun que nous sommes les élus de tous les Tréportais.

La crise sanitaire que nous avons traversée, qui se poursuit, puis est devenue une crise économique, nous a amenés à nous adapter, à nous montrer encore plus attentifs aux autres. Dans ce domaine, comme dans les autres registres de la vie municipale, nous allons poursuivre dans cette voie.

Cette actualité omniprésente ne doit pas nous faire oublier que nous devons continuer notre action au bénéfice du plus grand nombre. Ainsi, depuis plusieurs semaines, chacun a pu découvrir certains travaux (quai Carnot, esplanade) que nous avons fait aboutir malgré les aléas.

Ensemble, forts de votre soutien, nous continuerons à développer les projets évoqués lors de la campagne électorale dans l'intérêt de notre Ville et de ses habitants.

Nathalie VASSEUR,
pour le groupe

Élus socialistes et républicains

Madame, Monsieur,

Dans la majorité municipale, notre groupe compte 9 élus :

Jean-Jacques LOUVEL, Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON, Philippe POUSSIER, Chantal MOREL, Véronique FLANDRE, Jean-Luc VINCENT, Sylvie HELOIR, Jean-François CORDESSE et Anne-Marie TRÉPÉ.

Ces personnes n'ont pas forcément de carte politique mais sont attachées aux valeurs de démocratie, de solidarité, de justice sociale ainsi que de laïcité et d'égalité des chances.

Ces valeurs, nous les mettons au service de notre ville et de ses habitants.

Tout au long de ce nouveau mandat, vous pourrez compter sur chacun d'entre nous pour défendre l'intérêt collectif, dynamiser et développer LE TRÉPORT.

J.Jacques LOUVEL,
pour le groupe

Le Tréport d'abord

Tréportaises et Tréportais, MERCI à vous de nous avoir accordé votre soutien et votre confiance pendant cette campagne électorale.

Nous porterons les propositions que nous avons défendues alors. L'esprit de solidarité qui nous anime ne faiblira pas et nous serons fidèles à nos engagements.

MERCI à toutes ces mains invisibles, à tous ces liens qui se sont créés et noués pendant cette période et celle qui a suivi avec le coronavirus. MERCI à tout le corps médical (infirmiers, aide-soignants, médecins, pharmaciens, aides à domicile, ...) pour leur investissement. MERCI à toutes les associations, aux commerçants, à tous ceux qui se sont impliqués à leur façon, ceux qui ont aidé par leur action publique, individuelle, parfois anonyme, un proche pendant cette période.

Malgré tout, restons vigilants pendant les vacances et continuons à veiller les uns sur les autres, et profitez-en pour vous retrouver !

Fraternellement

Cédric MOMPACH
pour LE TRÉPORT D'ABORD

La rentrée à l'école de musique et de danse

L'école de musique et de danse Paul Paray rouvre ses portes à la rentrée.
Les inscriptions sont enregistrées à partir du 31 août.



Les élèves peuvent aussi pratiquer à l'harmonie dès que leur niveau le permet.

Créée en 1989, l'école de musique accueille actuellement 175 élèves de tous âges et de tous niveaux. En plus de son rôle éducateur, elle associe le loisir et la détente à une formation solide de musicien et de danseur amateur. Tout au long de l'année, des concerts sont offerts par les élèves de l'école dans différents lieux de la ville où ils ont le plaisir de vous faire découvrir leurs progrès.

Cette école municipale a pour priorité le bien-être de l'enfant. Ils sont accueillis à partir de 4 ans au jardin musical et à partir de 6 ans pour l'apprentissage d'un instrument et du solfège. N'hésitez donc pas, dès la rentrée de septembre, à venir pousser les portes de notre école afin que vos enfants puissent faire leurs premiers pas dans le monde de la musique.

Si vous êtes adulte, que vous soyez novice en musique ou que vous disposiez déjà de bases plus ou moins solides dans la pratique d'un instrument,

l'école vous accueille également avec plaisir.

Venez vous inscrire ou vous réinscrire pour l'année scolaire 2020-2021 :

- lundi 31 août de 17 h à 19 h 30
- mercredi 2 septembre de 17 h à 19 h 30
- jeudi 3 septembre de 17 h à 19 h 30

Vendredi 4 septembre à 18 h 30 aura lieu la réunion avec les différents professeurs d'instruments pour fixer les jours et horaires de cours des élèves inscrits au préalable.

Reprise des cours le lundi 7 septembre.

Les activités :

Jardin Musical : cours collectifs animés par Isabelle Dumesnil comprenant l'apprentissage de la pulsation et du rythme sur des petites percussions, une initiation à la cithare et à l'éveil corporel.

Solfège : cours collectifs 1^{er} et 2^e cycle.

Il est possible d'apprendre la flûte

traversière (avec Patricia Davergne), la clarinette (Dominique Saumont), le saxophone (Christophe Daffniet), la trompette (Philippe Lottin), le trombone et le tuba (Nicolas Menpiot), l'accordéon (Mickaël Dubois), le piano (Pascale Dumazet), la guitare classique et électrique (Romain Boulard), le violon (Isabelle Dumesnil), le violoncelle et la guitare basse (Guillaume Pruvost), les percussions (Didier Padé), la technique vocale (Muriel Salé).

Des cours de danse sont aussi proposés (par Mélanie Buet).

Des ensembles constitués au sein des différentes classes instrumentales de l'école permettent aux élèves de se produire en public tout au long de l'année.

Dès que le niveau instrumental le permet, une inscription à l'orchestre d'harmonie est proposée.

Pour les élèves intéressés, des ensembles de musique de chambre, vents et cordes ainsi qu'un atelier musiques actuelles sont possibles.